Agent Assistance / Petite Maintenance Péage Autoroutier

Activités Connexes : Situations Autres : 11. 01.18 Mise à jour :10/2025

Codes: **NAF**: 52.21Z; **ROME**:D1505;**PCS**:552a

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Réalise l'assistance des usagers en voies automatiques et la maintenance de premier niveau des installations, dans un souci permanent de qualité de service.







100% des transactions sur les réseaux sont aujourd'hui réalisées de manière automatique, soit par télépéage (50 %) pour les clients abonnés, soit via les bornes automatiques pour les clients occasionnels.

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Près de 9 137 km sur les 11 800 km d'autoroutes présentes dans toute la France sont uniquement accessibles moyennant un droit de passage

- Renseigne.et assiste les usagers (notamment par interphonie, en moins d'une minute sur toutes les voies), ou *sur la plateforme de péage :* sur les modalités d'utilisation des équipements de perception en voies automatiques (débloque les cartes, échange la monnaie...)
- -Se déplace entre les différents ilots de péage en suivant le cheminement sur plateforme (flux de circulation), pour assister les usagers en voies automatiques
- Réalise la maintenance préventive *de premier niveau* du matériel des voies automatiques et voies télépéage.
- Approvisionne les voies d'entrée et de sortie (tickets, certificats de passage, rouleaux papiers facturette , monnayeur...) ; entretient les bornes de péage.
- Prélève les fonds des voies automatiques

- Effectue les demandes de réparations auprès des services techniques de maintenance et leur suivi pour les opérations dépassant le premier niveau.
- Surveille les passages « en force » de certains automobilistes, alerte sa hiérarchie sur les cas de fraudes constatées.
- Peut être amené à remplacer un surveillant de péage au niveau du local de surveillance de la gare (chargé de diverses tâches), en période de congés, où de manque de personnel.
- La fonction peut s'organiser en travail posté : (2x8h), en journée, voire en horaire coupé.
- Surveille les conditions d'écoulement du trafic des sites télé-exploités.
- Peut intervenir dans différentes gares de péage, ce qui nécessite des déplacements automobiles, pouvant représenter 15 à 30% du temps de travail, suivant l'éloignement et le nombre de postes de péage gérés (périmètre d'environ 50 Km autour de la gare de péage).
- A des risques d'exposition aux particules fines, selon le site de la gare de péage (gare péage mal ventilée., pics pollution ...); le trafic routier concourt à 57% des émissions d'oxydes d'azote et à une part significative des émissions directes de particules fines, les plus nocives pour l'homme

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Se développe actuellement sur certaines autoroutes ; *le péage en flux libre*, parfois appelé péage sans barrière, méthode de paiement délaissant les traditionnelles barrières de péage au profit de portiques équipés de caméras infra-rouge, enregistrant les plaques d'immatriculation des véhicules , permettant ainsi de ne plus s'arrêter pour le paiement *(problématique avec les fausses plaques d'immatriculation ?)*

Les automobilistes, ont 72 heures pour régler la facture sur internet... ou bien en se rendant auprès d'un buraliste agréé, passé ce délai, l'automobiliste reçoit un courrier à son domicile correspondant aux frais des péages majorés d'une indemnité forfaitaire. .

Exigences

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : environnement bruyant
- Attention/ Vigilance
- Co activité : flux routier
- Conduite : VL pour se rendre sur un autre péage
- Contact Clientèle :

- Contrainte Posturale : station debout prolongée (intervention sur voies automatiques)
- Horaire Travail Atypique : 2x8h ; fractionné, temps partiel
- Intempérie : vent, pluie, brouillard, neige
- Mobilité Physique
- Multiplicité Lieux Travail : peut intervenir sur plusieurs péages
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Travail Proximité Voie Circulée :
- Travail en Equipe : gare péage
- Travail Isolé : quand se rend sur les petits péages
- Vision adaptée au poste : bonne vision et champ visuel

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Chute Plain-Pied : dénivellation (montée, descente ilots, surface glissante, escalier
- Renversement par véhicule : voie circulée
- Violences Externes : physique, verbale : contact usagers autoroute



Nuisances

- Gaz Echappement : particules fines diésels ; moteurs thermiques sur gare péage mal ventilée., pics pollution : CO, NO2, SO2, (ANSES 05/2018).
- Bruit >81DbA(8h) déclenchant action prévention : proximité voies circulées (PL).
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Rayonnement non Ionisant: rayonnements naturels (UV soleil).

Maladies Professionnelles

Néant

Mesures Préventives

MESURES ORGANISATIONNELLES:

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

Bruit :environnement bruyant

Climat & Risques Professionnels

Organisation Premiers Secours

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Risque Electrique : Maintenance préventive de premier niveau du matériel...

Risques Psychosociaux(RPS)/Qualité Vie Conditions Travail (QVCT) : agression physique ou

verbale par usagers

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Risque Routier Transport Personnels/Matériels : Véhicule Utilitaire léger & VL : déplacement sur différentes gares péage.

Sécurité Incendie

Températures Extrêmes

Travail Isolé : interventions de nuit sur divers péages, en cas de problème avec usager

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins18 ans

MESURES TECHNIQUES:

Chute Plain-Pied

Lutte Incendie.:

Organisation Premiers Secours

Pollution Atmosphérique :particules fines & ultrafines : sur les plateformes autoroutières

Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE

Contraintes physiques (bruit , rayonnements non ionisants UV ; travaux en extérieur) ; risques chimiques (particules fines moteurs diésel)

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : particules fines moteurs diésel ;thermiques , lors interventions plateforme (surtout lors des grands départs en vacances, proximité voies PL) ; pics pollution

Risques Psychosociaux RPS Qualité Vie Conditions Travail TIC

Risque Routier Transport Personnel/Matériel/Véhicule-Utilitaire Leger (VUL) :

Signalisation/ Balisage Sante Sécurité Travail : voies circulation matérialisées au sol, cheminement sur plateforme... chainette entre trottoir et voies

Températures Extrêmes



Travail Isole : interventions de nuit sur diverses barrières de péage, en cas de problème avec l'usager

Vérification / Maintenance Equipements Travail / Installations Electriques / EPI

MESURES HUMAINES:

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires

Information Risques Sante Sécurité Salaries

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes : baudrier, chaussures de protection antidérapantes

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Habilitation Electrique: **H0-B0** (exécute en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans un environnement électrique selon la norme NF C 18-510) ; ou **BS** peut réaliser des opérations simples d'ordre électrique : maintenance premier niveau matériel

Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV)

Sensibilisation Risques Psychosociaux(RPS) : savoir répondre à la violence de certains usagers

Sensibilisation Risque Routier

Températures Extrêmes



Suivi Individuel Préventif Santé

Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

OBJECTIFS:

- Informer la personne sur les facteurs de risques de son métier, et la sensibiliser sur les moyens de prévention collectifs et individuels (remettre une fiche métier)
- Tracer ses expositions professionnelles
- Prévenir++ et dépister les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de ses activités professionnelles (actuelles et passées)
- Préserver sa santé physique et mentale, tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire la pénibilité et l'usure au travail, les risques psychosociaux(RPS), la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPST, visite de mi-carrière), et ainsi contribuer au maintien dans l'emploi.

- Participer à des actions de promotion de la santé : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de de dépistage ...
- L'Informer sur les modalités de suivi de son état de santé, et sur la possibilité dont il dispose, à tout moment, de bénéficier d'une visite à sa demande avec le médecin du travail.

Poly exposition ANSES / PST3: 09/2021

- ✓ Profil C : bruit, risques chimiques
- ✓ Profil H: risques physiques , chimiques, et thermiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers

Nécessitent une connaissance précise des taches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Travaux exposant aux émissions d'échappement de moteurs diesel (CMR). Arrêté du 03/05/2021 modifiant l'arrêté du 26 /10/2020 fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 07/05 : entrée en vigueur le 01/07/2021 : interventions sur plateformes péage , pics pollution.
- La liste des risques particuliers déterminée par voie réglementaire peut être complétée par l'employeur, après avis du Médecin du travail et du CSE; cette liste doit être en cohérence avec l'évaluation des risques professionnels et la fiche d'entreprise. :

Risques Autres:

- ✓ Contraintes physiques intenses :
- Travail en extérieur pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou à moins de 5°C ou plus de 30°C pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou entre 5°C et 15°C pendant 20 heures ou plus par semaine ; (ANSES 09/2021) .
- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), déclenchant action prévention

- Exposition aux rayonnements non ionisants(UV)
- ✓ Nuisances chimiques :
- Gaz échappement moteurs thermiques : NO2,CO...

Nuisances Autres:

- Risque routier
- Risques Psychosociaux : agression verbale et physique des usagers
- Travail en équipes successives alternantes (2x8h), de nuit (fait partie des six facteurs de pénibilité)
- Risques électriques lors petite maintenance : : pas de nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales (habilitation électrique H0B0,
- Hygiène de vie

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés:

Dépendent : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition...; de la protection du salarié (collectif, individuel)

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Important : même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique, notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science» ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

Particules fines cancérogènes CMR cat :1 CIRC : interventions régulières sur plateformes autoroutières, pics pollution

EFR: à l'embauche bilan initial, puis, à l'appréciation du médecin du travail (protocole de suivi), en fonction du degré d'exposition et de l'examen clinique.

Mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation des expositions aux émissions particulaires des moteurs diesel :

La méthode mise au point permet d'évaluer dans la fraction alvéolaire des aérosols prélevés 0,1 à 2 fois la VLEP-8h de 0,05 mg de carbone élémentaire par mètre cube d'air.

Elle a fait l'objet d'une **fiche méthodologique MétroPol M-436** pour le dosage du carbone élémentaire dans les émissions d'échappement de moteur diesel.

- ❖ Bruit : environnement bruyant sur plateforme des grands péages
- **-Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) *permet d'évaluer la fatigue auditive*, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023

L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- **Audiométrie**: quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).
 - ❖ Travail de nuit
 - Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire
 - Aptitude Conduite Engins/ PL /VL /Machines dangereuses

Déplacement entre différentes gares de péage

- Recherche consommation Substances Psychoactives :
- Vaccinations:
- Examens Dépistage Santé :

- * Téléconsultation :
- **❖** Visite médicale mi-carrière :
- ❖ Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié

Agent Assistance / Petite Maintenance Péage Autoroutier : PAS DE SPE/SPP

- ✓ Nuisances ayant des effets différés potentiels :
 - Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées ; émissions d'échappement de moteurs diesel (CMR).particules fines
 - Bruit : Audiométrie de fin de carrière
 - Températures extrêmes
 - Travail de nuit : chez la femme : suivi gynécologique avec mammographie de dépistage selon recommandations HAS sans examen additionnel spécifique



Performance Economique

- Travail en équipes successives alternantes, nuit
- Radiations UV classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC intervention en extérieur UV soleil